

STRATÉGIE N° 6 : Créer des milieux de travail inclusifs

La collaboration et la compréhension mutuelle sont des éléments essentiels de l'inclusion en milieu de travail.

La diversité et l'inclusion

Il est difficile de créer un milieu de travail inclusif si certaines personnes manquent de respect ou font preuve de mépris envers certains employés, dont ceux en situation de handicap. Si le manque de sensibilisation des employés par rapport à la diversité et l'inclusion est une source de préoccupation, l'employeur ne doit pas hésiter à intervenir.

Situation en milieu de travail : **Certains employés font preuve de discrimination envers d'autres employés.**

Dans une telle situation : **Assurez-vous que chaque employé comprend les notions de diversité et d'inclusion.**

L'employeur ou le superviseur doit :



1. **Vérifier si les employés sont au courant de la Loi canadienne sur les droits de la personne.** Tous les employés ont le même droit de travailler.

Conseil utile : Utilisez le contenu de l'outil n° 2 de la trousse OPTEZ pour le TALENT afin de sensibiliser davantage les employés aux handicaps.



2. **Vérifier si les employés sont au courant de la Loi sur l'équité en matière de travail.**

Les employeurs ont l'obligation de mettre en place un programme d'équité en matière d'emploi afin d'éliminer les obstacles pour les femmes, les membres de minorités visibles, les autochtones et les personnes en situation de handicap dans le but de disposer d'un effectif représentatif.

Conseil utile : Faites appel à un groupe de ressources pour employés afin d'organiser des ateliers de sensibilisation ou de participer à des dîners-causeries sur la diversité et l'inclusion.

Canadian Human Rights Commission, A PLACE FOR ALL: A Guide to Creating an Inclusive Workplace, ©2006.

Saskatchewan Abilities Council



OptezPourLeTalent.ca

OPTEZ POUR LE TALENT a déployé tous les efforts pour utiliser les mots les plus respectueux au moment de rédiger ces documents. Cependant, nous comprenons que la terminologie la plus appropriée peut changer avec le temps. Nous avons conçu ces documents avec l'intention de respecter la dignité et les droits fondamentaux de chacun.